

LOIRE ATLANTIQUE **les** **nouvelles**

Bi-mensuel édité par la Fédération du Parti Communiste Français - N° 573 - 17 Décembre 1992 - Prix 2,50 F

SOMMAIRE

• L'HUMA LE GRAND DÉFI	2	• PONT ST-NAZAIRE- ST-BRÉVIN PERSPECTIVE DE GRATUITÉ	4-5
• LA GUERRE DE L'INFO	2		
• SOUSCRIPTION	2		
• LES DROITS DE LA JEUNESSE	3	• ASSEMBLÉE DES MAIRES	7
• ÉLECTIONS PRUD'HOMALES	3	• COUP DE PIOCHE	7
• GAINS CGT	3	• ESPACE D'ESPOIRS	7

POUR CONSTRUIRE UNE ISSUE A GAUCHE DONNEZ PLUS DE FORCE ET D'INFLUENCE AU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

L'ensemble des forces politiques s'active depuis de nombreuses semaines dans la perspective des élections législatives.

Le résultat de cette échéance constitue un enjeu de grande importance. Nous souhaitons qu'à cette occasion notre peuple exprime avec clarté sa volonté de voir mise en œuvre une autre politique, une politique vraiment de gauche.

Quelqu'en sera le résultat, il exprimera à un moment donné un rapport de force politique qui pèsera lourd pour la suite des événements.

Faire en sorte qu'il soit le plus favorable possible aux forces populaires, aux forces de gauche qui veulent ouvrir une issue neuve, telle est notre ambition.

Un tel objectif, passe par un progrès de notre influence en Mars, ce qui implique la mise en mouvement de chaque Communiste, sans aucune exception, où qu'il se trouve et très particulièrement là où il travaille.

C'est avec cet objectif central que nous engageons dès maintenant la remise des cartes tout en terminant de bonne façon l'année 1992, pour faire de 1993 une année de progrès alors qu'il y a crise dans les autres partis politiques.

Cette année 92 aura été marquée par l'expression du fort mécontentement à l'égard de la politique actuelle, ce qui a dominé dans nos débats, et par le début de remontée de notre influence.

Ce qui donne de la force à notre démarche, qui est de contribuer à faire renaître et grandir les idées de progrès dans tous les domaines, la volonté de résister au programme dévastateur du grand capital, la détermination à faire avancer notre peuple et notre pays dans la voie de la justice, de la liberté et de la paix.

À l'Assemblée Nationale, le rôle des députés Communistes pour obtenir des avancées importantes lors du débat sur le budget, pour le droit de veto de la France face à la volonté américaine et européenne, leur rôle pour obtenir une loi qui interdise tout licenciement sans reclassement préalable, constitue un solide point d'appui pour la lutte des différentes catégories sociales, pour engager partout la pétition pour exiger l'application de cette loi.

Pour notre part, nous voulons contribuer à créer un autre rapport des forces en faveur d'une autre politique.

Ce sont les questions de la perspective, de la nature des rassemblements que nous voulons aider à construire et du rôle du Parti révolutionnaire, qui sont posées à toutes les forces de progrès, les forces de gauche.

Nous leur disons aussi qu'il n'y aura pas de changement sans que le Parti communiste ne retrouve une plus grande influence. Non par esprit de boutique, mais parce que nous sommes la seule force politique nationale qui ait fait clairement le choix de combattre la domination capitaliste.

C'est en tenant ce langage, en ayant ce comportement, rassembleur, ne faisant l'impasse sur aucune question politique, que nous ferons vivre vraiment notre identité de communistes modernes.

Jean-René TEILLANT
Secrétaire à l'Organisation

Chers lecteurs, nous vous souhaitons
de passer de bonnes fêtes de fin d'année,
et nous vous donnons rendez-vous
le 14 janvier 1993.

LES DÉPUTÉS COMMUNISTES ONT FAIT ADOPTER
DEUX AMENDEMENTS SUR L'EMPLOI QUI
CONSTITUENT D'IMPORTANTES POINTS D'APPUI
POUR LES SALARIÉS
LA DROITE ET LE PATRONAT VEULENT
EN DÉNATURER LA PORTÉE

LE PCF S'ADRESSE AUX SALARIÉS
POUR LEUR PROPOSER DE MANIFESTER
LEUR VOLONTÉ DE LES VOIR DÉFINITIVEMENT
ADOPTÉS

PÉTITION

Les députés communistes ont fait adopter les deux amendements suivants par l'Assemblée nationale :

1. - « La procédure de licenciement économique est nulle et de nul effet tant qu'un plan de reclassement des salariés n'est pas présenté par l'employeur et que les représentants du personnel n'ont pas

été informés, réunis et consultés ».

2. - « Création de commissions départementales composées d'élus syndicaux, d'employeurs et élus locaux chargées de contrôler la destination de 235 milliards de fonds publics alloués chaque année à l'emploi et la formation ».

Des attaques venant de la

droite et du patronat, des pressions provenant des milieux gouvernementaux s'exercent pour remettre en cause ces mesures positives. J'appuie l'action des députés communistes pour faire adopter définitivement, sans qu'ils soient affaiblis, les deux amendements déjà ratifiés en première lecture par l'Assemblée nationale.

Nom..... Prénom.....

Entreprise.....

Signature

A adresser au groupe communiste et au groupe socialiste à l'Assemblée Nationale.

Afin de clôturer cette année riche en activité politique, et de développer le renforcement toujours plus nécessaire du PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS, nous avons le plaisir de vous convier au

BANQUET du RENFORCEMENT

le
VENDREDI 18 DÉCEMBRE 1992 à partir de 19 heures
avec la participation de Alain ZOUGHEBI, membre du Comité Central
aux SORINIÈRES - salle Hyppolite Derouet - rue des Papillons

Participation aux frais : 50 francs par personne

SOUSCRIPTION PERMANENTE

Comptes arrêtés au 8 décembre 1992

SECTION DE NANTES
Dons des Cellules : Tenine 165 F.

Membres du Comité de section : Jean-Claude SOPHORNIOU, 100 F.

Versements sur listes : Anonyme, 400 F ; Cellule Casanova : J.-M. OLIVIA, 150 F ; Cellule ROBESPIERRE/AUDIN : COTTENEC, 300 F ; Cellule BUYSSOU-MILLOT ; Ghislaine SOPHORNIOU, 100 F ; Cellule CHAUVIN : Théophile Vincent, 60 F ; Cellule NERUDA : Albert RUFFLE, 50 F ; Cellule GORKI : M. FOUCHER, 100 F.

SECTION DE ST-NAZAIRE
Dons des cellules : Cellule Jean de Neyman, 500 F.

Versements sur listes : Cellule J. de Neyman : Annie SAILLARD 200 F.

SECTION DE BRIERE
Dons des cellules : Cellule de MONTOIR LA RAMÉE, 465 F ; C.D.H. de St-Joachim, 1000 F.

SECTION DE REZE/SUD LOIRE
Membres du Comité de section : Marie-France DUPLAIX,

100 F ; Gilles LE DROU, 200 F ; Vincent LUCAS, 150 F ; Mariano MONNIER, 50 F.

SECTION DE ST-SEBASTIEN
Dons des cellules : Cellule NOBLET, initiative : 1700 F.

SECTION DE ST-HERBLAIN
Cellule COMMUNE DE PARIS : Simone CHABRIER, 200 F.

SECTION DU VAL DE LOIRE
Versements sur listes : Cellule DUCLOS (Ancenis) : Thérèse et Serge BARNAGE 100 F ; François GAUTHIER, 100 F ; Gilbert BOURSICOT, 50 F ; Alphonse TARIEN, 50 F ; Cellule LE CELLIER : Gérard ROULIC 200 F ; Jean-Claude JUHEL, 80 F.

SECTION DU PAYS DE RETZ
Dons des cellules : Cellule Robert ALBERT (St-Brévin), 1 000 F ; Cellule CACHIN (Bourgneuf/Les Moutiers), 600 F ; Cellule RUAUX (Pornic), 150 F.

SECTION DES 3 RIVIERES
Dons des cellules : Cellules Fégréac et St-Nicolas-de-Redon : 1 700 F.

DES MOYENS POUR L'ACTIVITÉ COMMUNISTE

L'activité financière du P.C.F. en cette fin d'année 1992, se mène dans une situation politique nouvelle : l'ampleur de la crise politique de notre pays où une majorité de notre peuple ne veut plus que les choses continuent comme avant ; la force du NON ou référendum ; l'ouverture d'un vaste débat national à l'initiative des communistes sur les perspectives politiques.

Dans ce contexte, le financement des partis politiques continue d'être dans l'actualité. Beaucoup est fait par les médias pour accréditer l'idée : « tous pareils ». Bien entendu, cette campagne n'est pas sans portée. Mais un fait demeure qui fait la fierté des communistes et qui ne peut être sans répercussions heureuses dans l'opinion : malgré toutes les campagnes malveillantes, malgré toutes les cabales, le caractère sain et transparent du financement du P.C.F. n'a pu être mis en doute.

Le financement du P.C.F. découle de ce qu'est notre conception de la vie politique. L'action politique, pensons-nous, doit avoir pour finalité la gestion de la société par les Françaises et les Français. Mais le P.C.F. a besoin pour cela de disposer de ressources suffisantes.

Où trouver l'argent dont nous avons besoin ? Uniquement, et c'est notre fierté, auprès des communistes, des amis et électeurs de notre Parti, auprès des élus communistes reversant leurs indemnités.

Ainsi, la souscription constitue l'un des moyens permanents de l'activité communiste. C'est pourquoi, amis lecteurs, nous vous invitons à contribuer financièrement au développement de l'action du P.C.F. dans notre département.

Yann VINCE
Trésorier fédéral du P.C.F.



UN COMMUNISTE A L'HONNEUR

Notre camarade Guy ANIZON de la cellule LE PAIH de la section de Nantes a reçu la Légion d'Honneur. La section de Nantes, les cellules LE PAIH et MOQUET ont organisé une petite réception pour le féliciter. En effet, ce n'est pas souvent qu'un communiste est récompensé ainsi. Notre camarade fut candidat aux élections cantonales.

L'HUMA : LE GRAND DÉFI

Si des mesures n'étaient pas prises d'urgence, l'« HUMANITÉ » risquerait de disparaître comme quotidien en 1993. Cela porterait un coup terrible à notre lutte. La crise aiguë qui affecte l'ensemble de la presse écrite frappe encore plus durement la presse révolutionnaire.

De nombreuses discriminations frappent la presse communiste. Si la majorité des titres de la presse nationale tirent leurs recettes essentielles de la publicité, celle-ci ne dépasse pas 15 % du chiffre d'affaire de l'« HUMANITÉ ». Et pourtant, nos lecteurs l'ont montré et les annonceurs le savent, ils ne sont pas publiophobes et considèrent la publicité comme une forme de communication indispensable à la vie contemporaine ; mais certaines firmes - publiques ou privées - privent les lecteurs de l'« HUMANITÉ » de cette information par discrimination à notre égard.

Cette crise structurelle de la presse ne peut s'isoler de la crise politique qui frappe notre pays. Les grandes étapes de la vie démocratique en France depuis deux siècles ont toujours été marquées par le développement de la presse. A l'inverse, quand le pluralisme s'étirole, quand des titres disparaissent, la démocratie recule.

Mais les moyens de redressement existent : la mobilisation des communistes pour la diffusion.

L'« HUMANITÉ » doit vivre. Son sort est aujourd'hui entre les mains des communistes et de leurs amis.

Quinze mille nouveaux lecteurs de l'« HUMANITÉ », dix mille de l'« HUMANITÉ-DIMANCHE » d'ici à mars 1993 et c'est la vie. A l'inverse, la stagnation et c'est le risque majeur de sa disparition.

Le bureau politique du P.C.F. pense qu'une mobilisation de tous les communistes - chaque adhérent, chaque responsable, peut, avec et pour l'« HUMANITÉ » et notre presse, non seulement nous sortir de cette situation difficile, mais nous faire avancer dans notre combat.

Les communistes et leurs amis répondront à cet appel.

LA GUERRE DE L'INFO

Les soldats américains ont débarqué en Somalie, les soldats français aussi.

Les photographes et les caméras sont là. La couverture des opérations militaires est devenue une véritable mise en scène. Mais la crédibilité de l'information y a laissé beaucoup de plumes ! D'où de plus en plus, le besoin d'une presse de réflexion, d'honnêteté, pluraliste.

La bataille pour « l'Humanité » c'est aussi cela !



LA FAIM ET LES ARMES

Qui peut croire que la tragédie de la famine se règlera par les armes ? La Somalie était un des pays les plus démunis du monde avant de sombrer dans le chaos. L'ordre rétabli dans les rues, le désordre du dénuement le plus effroyable reprendra son cours : tant que les riches dans les pays du Nord pilleront les pauvres dans les pays du Sud, aucun soldat ne sera d'aucun secours où que ce soit. L'actualité a parfois des raccourcis fulgurants : à l'heure où les blindés débarquaient sur les plages, le Fonds des Nations unies pour l'enfance faisait savoir que, en

1990, 4,5 millions de petits Africains de moins de cinq ans sont morts de diarrhée, de rougeole, ou d'une maladie facilement soignable. 34 millions d'entre eux ne mangent pas à leur faim. Le droit d'ingérence humanitaire, disent-ils... Allons donc.

L'amour de la Maison-Blanche et du Pentagone pour le genre humain ? Il serait certainement plus crédible si les Etats-Unis n'avaient entrepris, au GATT, de briser la colonne vertébrale de l'agriculture française et européenne pour dominer le marché mondial. On meurt de faim dans la corne de l'Afrique

et des milliers d'hectares des terres grasses de l'Europe seraient abandonnés au chiendent ? Les belles pommes de terre de Picardie à la décharge pendant que des peuples entiers fouillent les poubelles ? Vingt millions de tonnes de céréales dans les silos de Bruxelles et la mort lente dans les banlieues du Caire ou de Karthoum ? A Rome, la Conférence internationale sur la nutrition a déclaré que « l'alimentation ne doit pas être utilisée comme instrument de pression politique ». Washington est directement visé. Cela s'appelle l'arme alimentaire.

23 JANVIER : MANIFESTATION POUR LES DROITS DE LA JEUNESSE

A NANTES COMME DANS 11 VILLES DE FRANCE

Cette initiative commune du PCF et du Mouvement de la J.C. est une première en France.

C'est à partir d'un examen attentif à ce qui bouge parmi les jeunes de notre pays, à leur comportement politique qui s'est exprimé lors des Elections régionales et au Référendum, à la vie de plus en plus difficile qu'ils subissent, à leur volonté de plus en plus fortement exprimée de décider eux-mêmes de leur avenir, que cette décision a été prise.

Les attentes de la jeunesse, comme la nouvelle pratique politique des communistes, dégagant un vaste champ de rencontre, de dialogue, d'action entre les Communistes et les jeunes pour inventer, construire un autre avenir.

Cette situation nouvelle incite les communistes à s'adresser davantage aux jeunes

Il s'agit donc, pour toutes les organisations du parti, d'un engagement à aller beaucoup plus résolument vers les jeunes, dans leur diversité.

Cela concerne en premier lieu les jeunes travailleurs dans les entreprises, comme l'a montré la conférence Nationale, les jeunes dans les quartiers et aussi la jeunesse scolarisée dans les collèges, les lycées et facultés.

L'objectif de cette journée est de faire connaître et soutenir le projet de loi pour les droits de la Jeunesse, élaboré à l'initiative de la J.C., au terme d'un débat de 2 ans avec 80.000 jeunes.

Les députés communistes ont pris en compte ces idées et déposé une proposition de loi à l'Assemblée Nationale.

Si cette loi devient l'affaire de tous les jeunes

et de la population, elle peut être appliquée.

C'est pour y aider que le PCF et le Mouvement de la J.C. organisent cette grande journée de débats et d'action.

Grâce à une liaison satellite reliant 11 villes de France, vous pourrez dialoguer avec les jeunes de toutes les régions de France.

Ce sera un événement de grande portée que nul ne pourra ignorer.

Pour NANTES le rassemblement se tiendra au Palais des Sports de BEAULIEU à 17 h 15.

Il sera précédé par une manifestation qui partira à 16 heures de la Place du Commerce pour se diriger vers le Palais des Sports.

MANIFESTATION 23 JANVIER 1993 je m'inscris

nom
prénom
adresse
téléphone

23 JANVIER MANIFESTATIONS DEBATS

Bordeaux
Chalons/M
Le Havre
Lille
Lyon
Marseille
Montluçon
Nantes
Orléans
Paris
Toulouse

bon de soutien
je verse
30 F

NOUVELLES DE LOIRE-ATLANTIQUE PUBLICITE
S.A.R.L. au capital de 50.000 F
Siège social : 41, rue des Olivettes
44000 Nantes
R.C.S. Nantes
N° SIRET 32151228700012
Code A.P.E. : 5120
Gérant : M. Maurice ROCHER
Rédacteur en chef : Jean PERRAUDEAU
Associés à parts égales :
MM. M. ROCHER, M. PRODEAU
J.-R. TEILLANT, Gilles BONTEMPS
PUBLICITE : Tél. 40.48.56.36
REDACTION : Tél. 40.89.72.28
TÉLÉCOPIE : 40.48.65.76

Imprimerie Marcel Delhommeau et Cie
85 LA CHAIZE-LE-VICOMTE - B.P. 406
85010 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX

La liaison satellite permettra la retransmission des débats en direct entre villes (exemple : Nantes et Marseille), et des présentations audio-visuelles de la loi.

L'après-midi sera coupé de courts spectacles.

De 21 h à 22 h 30 un grand spectacle de variété clôturera ce rassemblement.

Notre ambition est de rassembler plusieurs milliers de jeunes et d'adultes au Palais des Sports de Beaulieu. Pour la seule Loire-Atlantique, autant de monde que pour la venue de Georges MAR-CHAIIS en Avril 1990 (2500 personnes).

Pour atteindre cet objectif, nous avons besoin de nous adresser à tous les jeunes, à l'ensemble des adhérents du parti, aux jeunes que nous influençons, aux familles de nos électeurs, les lecteurs de notre journal, les militants des entreprises.

Evidemment pour dialoguer, les élus, les candidats aux élections auront à cœur de participer eux-mêmes à ces rencontres.

Pour financer ce rassemblement 1 bon de soutien de 30 F a été édité. A retirer auprès des cellules et du journal « LES NOUVELLES ».

Des cars seront mis en place dans tout le département (les lieux et heures de départ seront communiqués ultérieurement).

Dès maintenant, il s'agit de s'y préparer à venir et à inviter très largement son entourage et tous ceux qui veulent faire entendre haut et fort la voix de la jeunesse.

Michel GOUTY

SUPER LOTO
DIMANCHE 17 JANVIER - 14 H 30
SALLE JEAN MOULIN
BELLEVUE - MONTOIR
8 000 FR
DE LOTS

ÉLECTIONS PRUD'HOMALES CGT : UNE FORCE POUR AGIR

La lecture des résultats est fort intéressante. Le « front réformiste », qui a été systématiquement poussé en avant pour entamer irréversiblement le rayonnement de la CGT, ne progresse pas. Pourtant, ce syndicalisme d'accompagnement (on accepte les choix essentiels, même les pires, et on négocie les restes) était, selon certains, dans l'air du temps.

Le résultat de la CGT, dans ces conditions, et même si elle perd 3 %, est plus qu'intéressant. Qu'un salarié sur trois qui s'est prononcé l'ait fait, en dépit de toutes les pressions, en faveur d'un syndicat qui a combattu des mesures présentées comme fatales n'est pas sans signification. Le score de la même CGT dans l'encadrement, où elle passe de la quatrième, à la troisième place, ne fait que le souligner. Il y a là, comme on dit, une force avec laquelle il faudra compter.

GAINS CGT AUX DERNIÈRES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

ST NAZAIRE
Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CGT : 58,10 %, + 7,46 %
CFDT : 41,90 %, - 7,46 %
STRAN
CGT : 57,14 %, + 4,31 %
Centre hospitalier
CGT : 20,60 %, + 2,29 %
FO : 32,75 %, + 12,5 %
CFDT : 45,56 %, - 15,75 %

SEMT-PIELSTICK
1^{er} collège :
CGT : 55,83 %, + 8,24 %
FO : 9,64 %, - 5,74 %
CFDT : 34,51 %, - 2,5 %
2^e collège :
CGT : 39,47 %, + 1,81 %
FO : 18,42 %, - 7,22 %
CFDT : 42,10 %, + 5,42 %

CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE
1^{er} collège :
CGT : 45,86 %, + 4,86 %
FO : 12,14 %, - 1,26 %
CFDT : 41,98 %, - 3,6 %
2^e collège :
CGT : 24,52 %, + 2,58 %
FO : 9,5 %, + 0,9 %
CFDT : 44,16 %, - 2,24 %
CGC : 21,80 %, - 0,95 %
NANTES

SEMITSAN
1^{er} collège :
CGT : 42,35 %, + 1,72 %
CFDT : 48,03 %, + 0,45 %
FO : 5 %, + 0,93 %
CFTC : 4,59 %, - 3,26 %
2^e collège :
CGT : 21 %, + 6 %
CFDT : 79 %, - 6 %

...NOUVEAUTÉS... POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE : DES GRANDS VINS OFRANT UN RAPPORT PRIX/QUALITÉ TRÈS INTÉRESSANT

Des coopérations entre plusieurs fédérations du Parti nous permettent cette année d'obtenir des prix très intéressants pour des vins et du champagne de grande qualité.

Nous avons pensé en faire bénéficier les lecteurs des Nouvelles.

Pour cela, remplir le bon de commande ci-joint ou adresser à la fédération la commande sur papier libre... en n'oubliant pas de mettre les coordonnées du demandeur.

le règlement s'effectuera au moment de la prise de la marchandise à la Fédération.

Appellation	Prix Unitaire	Quantité	Total
BORDEAUX SUPERIEUR • Château Ballardin.....1988 élevé au Château Malescot St-Exupéry 3 ^e grand cru de Margaux	40 F		
ST-GEORGES/ST-EMILION • Réserve St-Georges vin élevé au Château Tour du Pas-St-Georges.....1989	45 F		
HAUT-MEDOC/CRU BOURGEOIS • Château La Gravière.....1986	40 F		
ST-EMILION/GRAND CRU • Réserve Madame Dubois 2 ^e vin du Château Bel Air.....1988 1 ^{er} grand cru classé	70 F		
ST-EMILION/GRAND CRU CLASSE • Tour de Cos.....1987	53 F		
• St-Estèphe de Calon.....1989 2 ^e vin du Château Calon Ségur	75 F		
CHAMPAGNE CUVÉE DE TRADITION BRUT.....	90 F		
CUVÉE DE RÉSERVE.....	100 F		
BEAUJOLAIS BROUILLY 91.....1991	35 F		
MORGON 91.....1991	33 F		
TOTAL			

Nécrologie

Au moment de mettre sous presse nous apprenons avec tristesse le décès de notre camarade Roger PALIERNE élu communiste de Châteaubriant. A sa famille nous adressons nos sincères condoléances.

PONT DE SAINT-NAZAIRE - SAINT-BRÉVIN : PERSPECTIVES MAIS LA VIGILANCE

VERS LA SUPPRESSION DU PÉAGE

Au lendemain des élections cantonales de Mars 1992, un processus allant vers la suppression du péage du Pont de Saint-Nazaire-Saint-Brévin s'est enclenché. Le Conseil Général reconnaissait sa compétence et écartait les partenaires privés, majoritaires alors dans la société d'économie mixte du pont.

C'est une première victoire dont les communistes se félicitent, eux qui se sont opposés dès le premier jour au péage.

Le péage du pont est un véritable défi lancé depuis 18 ans aux contribuables et usagers de la Basse-Loire. Sa construction, réalisation de haute technicité, aurait dû être un atout au développement régional.

« Passer la Loire était un souhait légitime, encore convenait-il d'en faire connaître les conditions et le prix » pouvait-on lire dans les « Nouvelles de Loire-Atlantique » d'Octobre 1975.

En effet, les conditions de son financement et le péage en ont limité sérieusement les effets qu'on était en droit d'attendre de cette construction.

Sur le plan économique,

les nuisances sont évidentes : alourdissement des coûts de transport et des prix de revient, détournement d'une partie du trafic, hésitations des industriels et des commerçants à s'installer dans un bassin d'emploi coupé en deux. Au-delà du coût, le péage est un obstacle psychologique et un instrument de dissuasion.

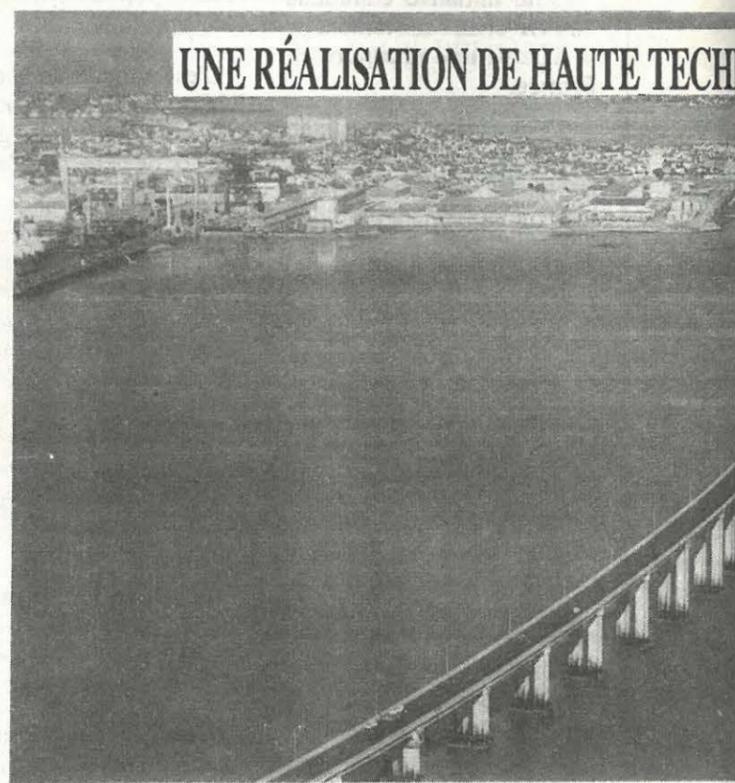
Sur le plan financier,

intérêts privés majoritaires (grâce à une dérogation accordée par Giscard-d'Estaing, alors ministre des Finances et acceptée par la majorité du Conseil Général, droite-PS) moins 6 abstentions dont celle du président Abel DURAND qui considéra comme illégal le capital privé majoritaire dans la société. (Il n'y avait pas d'élé communiste).

Sur le plan social,

le poids du péage frappe d'abord les salariés travaillant à Saint-Nazaire, les familles des malades hospitalisés au C.H.U. et les transports en commun. (La SIRAN a versé 350.000 F de péage pour sa ligne du pont en 1991).

UNE RÉALISATION DE HAUTE TECHNIQUE



L'ACTION EST PAYANTE

Dès le début, les communistes sont intervenus à la Préfecture, au Conseil Général. Ils ont alerté la population. Ils ont manifesté, seuls au début. Puis le mouvement de protestation s'est élargi, il s'est amplifié.

Les communistes ont aussi fait des propositions comme par exemple : la création d'un P.T.U. (périmètre de transport urbain) élargi permettant de recourir au versement de 1,2 % des employeurs, solution qui vient enfin d'être retenue avec la création du SIERNA. Ils ont aussi proposé un montage financier, associant l'État et les collectivités, qui, dans ses grandes lignes, est celui retenu à Cheviré ! Il aura fallu vingt ans pour que ces solutions de bon sens

soient reconnues !

On doit noter que les promesses d'améliorer les accès au pont et les débouchés vers la Vendée et surtout vers Vanne n'ont pas été tenues.

Les communistes se réjouissent donc du processus engagé vers la gratuité. Ils n'ont jamais cessé leur action depuis le premier jour. A n'en pas douter, l'opposition au péage, qui s'est renforcé au fur et à mesure, a empêché la mise en place d'un péage au pont de Cheviré, envisagé au départ.



A quelques jours de la mise en service du pont, les communistes remettent 3.000 signatures, sur leurs propositions, à la Sous-Préfecture de Saint-Nazaire (début octobre 1975).

RÉPONSES A DES QUESTIONS, PAS FORCÉMENT DENUÉES D'ARRIÈRES-PENSÉES

1. La gratuité ne peut être envisagée qu'après remboursement intégral des emprunts : Ce n'est pas vrai ! Le reliquat des emprunts représente environ 85 millions de francs, soit sensiblement la somme que le Conseil général va verser en quatre ans à la Société du Pont au titre des compensations tarifaires. Ne vaut-il pas mieux utiliser ces fonds pour le remboursement des emprunts ? Et cela sans charge supplémentaire pour les contribuables ?

2. La gratuité sera une lourde charge pour les contribuables : Notons d'abord que l'annulation de la concession et la disparition de la Société du Pont feront réaliser aux contribuables l'économie de dividendes versés à des collectivités qui n'interviennent absolument pas dans l'entretien de l'ouvrage, telles la ville de Saint-Nazaire ou les Chambres de Commerce. Ils feront également l'économie des impôts versés par la Société du Pont à l'État et aux collectivités. Et le Conseil Général fera l'économie des 20 MF versés chaque année au concessionnaire au titre des compensations tarifaires, soit ... 300 MF pour les quelques 15 ans restant à courir sur la concession.

3. L'entretien de l'ouvrage représentera une lourde charge pour le Département et cela d'autant qu'il aurait été mal conçu : Cet argument est inadmissible ! L'entretien des infrastructures publiques est du ressort des collectivités, celui des ponts comme celui des routes, celui du pont de Saint-Nazaire, comme celui du pont de Cheviré. A moins que la notion de service public n'ait plus aucun sens et qu'on en revienne aux péages et aux corvées de l'Ancien Régime ! Enfin, si les hypothèses les plus pessimistes devaient se réaliser, la lourde charge d'entretien serait de toutes façons supportée par la collectivité, après expiration de la concession. Cet argument ne peut donc être retenu pour retarder la gratuité.

4. La gratuité mettra au chômage le personnel du péage : Ce chantage à l'emploi est odieux et cette soudaine sollicitude pour les chômeurs suspecte. Quelque soit la date retenue pour la gratuité, le problème se posera. En retarder l'échéance n'y change rien et la solution qui consiste à « remettre à plus tard » est irresponsable et peu courageuse. Mieux vaudrait, comme le demandent les organisations syndicales, ouvrir dès maintenant la concertation et étudier les dossiers cas par cas.

JUILLET 1992, DÉLÉGATION COMMUNISTES I AUPRÈS DU PRÉSIDENT

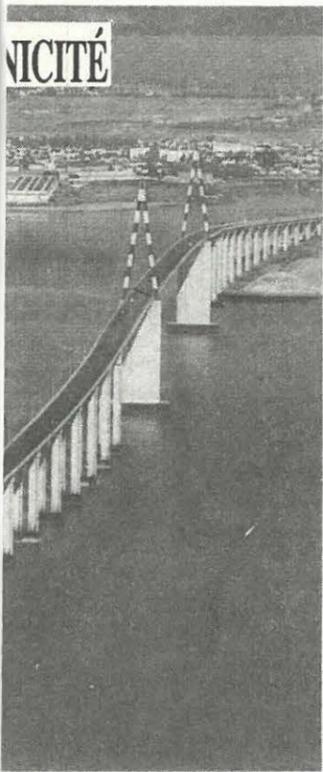
Le rachat des intérêts privés ne signifie pas automatiquement la gratuité. La Société du Pont subsiste et demeure titulaire de la concession. Et rien ne nous garantit contre les appétits des partenaires publics, d'autant plus que les résultats et les dividendes vont devenir confortables avec le remboursement intégral des emprunts. C'est exactement ce qui s'est passé à Noirmoutier où le péage a été maintenu, le pont devenant une opération très juteuse pour les collectivités.

C'est pourquoi, une délégation de l'A.D.E.C.R. (Association Départementale des Elus Communistes et Républicains)



La délégation à la sortie du

ECTIVE DE GRATUITÉ EN VUE S'IMPOSE



QUELQUES CARACTÉRISTIQUES

Longueur : 3 356 m dont 2 636 m de viaducs d'accès répartis en 53 travées de 50,70 m (31 au sud, 22 au nord). La partie centrale métallique est de 720 m, dont une travée de 404 m soutenue par des haubans (72 câbles d'acier de 72 à 105 mm diamètre), battant de 54 m le record du monde jusqu'alors détenu par Hambourg.

Largeur totale du caisson : 15 m comprenant une chaussée de 12 m et deux trottoirs de largeur utile 0,75 m.

Tirant d'air : 61 m au-dessus des plus basses eaux navigables sur 300 m de largeur.

Le tablier des viaducs se compose de 208 poutres de béton précontraint de 190 tonnes chacune.

L'ouvrage est fondé sur 258 pieux de 1,50 m et 1,80 m de diamètre.

Les piles principales reçoivent une charge de 10 000 tonnes environ pour chaque montant de pylône.

Il a fallu 17 000 tonnes d'acier, 80 000 m³ de béton plus 140 000 tonnes d'enrochement pour protéger les deux pylônes principaux contre les chocs des navires.

Le pourcentage de la pente des accès n'excède pas 5,6 %.

QUELQUES REPÈRES

6 novembre 1970 et 15 juin 1971 :
Délibérations du Conseil Général et de la Commission Départementale relatives à la concession de la construction et de la gestion du pont à la Société Anonyme d'Économie Mixte du Pont de Saint-Nazaire - Saint-Brévin.

1^{er} juillet 1971 :
Les délibérations du Conseil Général sont approuvées par arrêté du ministre de l'Intérieur et du ministre de l'Économie et des Finances.

21 juillet 1971 :
Constitution de la Société Anonyme d'Économie Mixte du Pont de Saint-Nazaire - Saint-Brévin.

7 mai 1972 :
Démarrage effectif des travaux.

15 mai 1972 :
Mise en place du premier pieu.

15 août 1975 :
La jonction des deux rives est techniquement réalisée.

18 octobre 1975 :
Ouverture officielle du pont (animée).



Le 18 octobre 1975 au petit matin, les militants communistes auxquels se joignent ceux du PSU font l'ouverture du pont à leur manière.

LE PONT

Un Scandale Financier

sur invitation du pouvoir

- LES ELUS **L'ACCEPTENT**
Au Conseil Municipal à SAINT-NAZAIRE
Au Conseil Général à NANTES
- LES SOCIÉTÉS PRIVÉES **PILLENT**
Les Finances du Département et des Communes
- LE GOUVERNEMENT **EMPOCHE**
Des milliards avec la T.V.A. sans verser aucune aide
- LES CONTRIBUABLES ET LES USAGERS **PAYENT**
Prix de Passage exorbitant.

AVEC LES COMMUNISTES

qui se sont dressés contre l'opération dès Octobre 1970,

AGISSEZ

contre les conditions de péage imposées par la société du pont
SECTION DU P.C.F. DE SAINT-NAZAIRE

Une affiche qui « parlera » longtemps sur les murs de Saint-Nazaire et de sa région.



Manifestation communiste. Les manifestants des deux rives se rejoignent en haut du pont.

DÉLÉGATION DES ÉLUS ET RÉPUBLICAINS DU CONSEIL GÉNÉRAL

cains), composée de Marc JUSTY, son président, Jean-Louis LE CORRE (Trignac), Maurice ROCHER et Jean PERRAUDEAU (Saint-Nazaire) et de Jean-Paul RIOU (Saint-Brévin), s'est rendue au Conseil Général, où elle a été reçue par le président de COSSE BRISSAC, pour lui préciser la position du P.C.F. et lui signifier sa volonté d'aboutir.

La délégation du P.C.F. a redit au président du Conseil Général que la gratuité immédiate apparaissait comme la seule solution admissible sur les plans financier, économique et social.



Conseil Général.

LES DERNIÈRES INFORMATIONS AU SUJET DU PÉAGE

Le compromis qui semble envisageable pour le Département est la gratuité pour les véhicules immatriculés en Loire-Atlantique, voire pour les seuls usagers de l'agglomération nazairienne. La délégation a souligné les inconvénients de ce système : lourdeur du contrôle et injustice. L'habitant de Blain qui se rend, sans s'arrêter, dans le Sud-Ouest passera gratuitement, mais les propriétaires de résidences secondaires sur la Côte de Jade et qui y passent quelques mois chaque année seront pénalisés. Et que deviennent les compensations tarifaires si on adopte cette solution ?

Aux dernières nouvelles, le département envisagerait une diminution du coût du passage « 44 » de 12 à 10 F et la gratuité à la mi-1994. Tout est bon à prendre, bien sûr et les communistes ne feront pas la fine bouche, même si pour certains ces mesures s'inscrivent dans une démarche électoraliste dans la perspective des élections futures.

En attendant la pression ne doit pas se relâcher et on peut compter sur le Parti communiste Français, sur ses militants, ses élus pour agir afin que la gratuité soit enfin réalité.

Aussitôt élu au Conseil Général, en 1974, Jean-Louis LE CORRE intervient

- A la séance du 19 décembre 1974, Jean-Louis Le Corre condamne les décisions du Conseil Général pour la mise en place d'une société d'économie mixte à majorité de capitaux privés.

- A la séance du 20 décembre 1974, c'est un véritable réquisitoire qu'il prononce contre l'orientation prise par le Conseil Général de faire supporter, aux contribuables, la construction d'un tel édifice sans la participation de l'État.

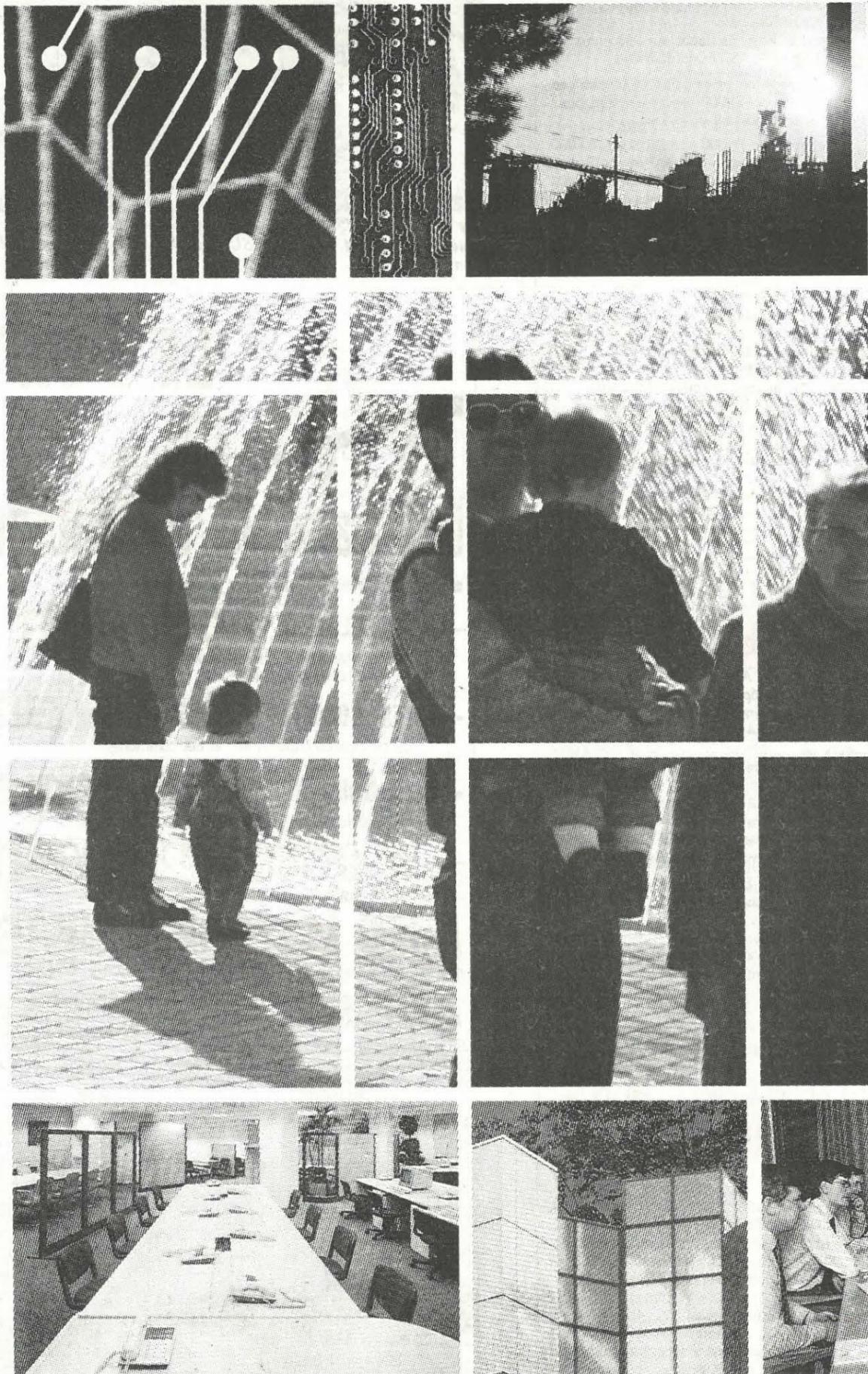
- Le 25 juillet 1975, il écrit au Préfet sur les préjudices qu'entraîne la réalisation du pont sur la Loire :

- La subvention allouée à la société d'économie mixte se chiffrera en 1976 à plus d'un milliard d'anciens francs, ce qui entraînera pour les contribuables une imposition supplémentaire.

- Le 4 septembre 1975, lettre aux conseillers généraux pour qu'ils interviennent pour convoquer une séance extraordinaire du Conseil général.

- Le samedi 27 septembre 1975, il remet à la Sous-Préfecture de Saint-Nazaire un projet pour que les patrons participent au financement.

**– Parce que la vie collective suscite
sans cesse des besoins nouveaux.**



Tous les secteurs de la vie collective sont en mutation. Les évolutions sociologiques et l'apparition constante de nouvelles données technologiques qui les accompagnent conduisent les collectivités à formuler des choix stratégiques et à évaluer leurs nouveaux besoins.

Pour répondre à ces enjeux, le Groupe GIFCO met à la disposition des collectivités ses compétences et ses moyens.

Présent au cœur de toutes les régions, le Groupe GIFCO répond aux besoins des collectivités.

DES RÉPONSES POUR LES COLLECTIVITÉS

 **groupe gifco**

LOIRE-ATLANTIQUE : ESPACE D'ESPOIRS ?

FEMMES A SAINT-HERBLAIN

Dans notre série « Espace d'espoirs ? nous présentons un ensemble enregistré auprès de quatre femmes, quatre amies.

Nous sommes au 4^e étage d'une tour ; au-dessus il y en a trois autres. Joëlle, si elle était oiseau. Non ! Si elle était oiselle, aurait franchi d'un coup d'aile les 30 mètres d'air qui horizontalement séparent de celui d'Eve son propre logement, puisqu'elle habite la tour voisine. C'eût été trop flèche pour être vrai. Tout au plus une idée de BD futuriste comme les gosses en lisent à la bibliothèque annexe, les belles après-midi de soleil aussi bien que les vilains jours de pluie.

Au lieu de cela Joëlle, (elle, Jo), a pris l'ascenseur descende, puis dehors a piétiné la plaque de ciment, enfin a pris l'ascenseur montée ; Jo (elle) a buté sur des capsules, des bribes de tabac, des prospectus en sur-nombre tombés des boîtes à lettres, et qui simulent pauvrement le vrai courrier personnalisé qu'on souhaiterait toutes recevoir.

Elle a croisé le jeune Ali, yeux négligents mais jambes piaffantes ; elle sait qu'il se ronge, attendant depuis le matin la sortie du lycée. Elle le sait, comme le savent bien d'autres gens de la cité, qui ont pris position : les uns pour le droit à l'amour et pour ce Roméo maghrébin qui depuis huit mois a déclenché une passion primordiale chez l'élève de première Jacqueline Vincendeau. Les

autres se déclarent d'accord avec la sagesse parentale des Bellouâches aussi bien que celle des Vincendeau, qui ne veulent aucun désordre : ni amoureux, ni scolaire, ni social, ni ethnique.

Ali sourit très spécialement à Joëlle. Contre toute vraisemblance, il croit, et son espoir buté lui fait froncer le front, que le moment venu, en tant que représentante de l'Union des Femmes, elle fera plier quelqu'un en faveur de son amour. Il ne sait pas qui encore, pas son père en tout cas qui a dit : « Madame Joëlle, elle sait pas faire you you comme nos femmes ». Surtout, en cas d'échec (mais cette supposition ne tient pas plus de trois secondes dans les associations d'idées d'Ali), Joëlle saurait empêcher, un soir qu'il la tenait plus étroitement que jamais contre la paroi de l'aubette.

Joëlle à peine a souri en retour : elle n'a pas pris en charge ce non-couple, certes, mais elle le « prend en compte », comme elle fait de plusieurs autres cas simplement juxtaposés dans sa perception du quartier, souplement composés dans sa tête pour une perspective et une pratique revendication à venir. Sait-on jamais.

Elle a aussi rencontré Salah, toujours souriant depuis qu'il s'est associé avec Robert dans

une mini-entreprise de plomberie. Promettant de réparer vos inondations d'étage, les petites annonces de Salah et Robert inondent déjà bel et bien les tableaux d'affichage internes, les poteaux extérieurs, les équipements de travaux publics dès qu'ils s'attardent un peu dans la zone, les glaces de cabines téléphoniques, les clôtures lisses des alentours. Bref tout support habituel ou inédit, temporaire ou négligé par les nettoyeurs municipaux, reçoit leur offre de service de proximité. Salah et Robert font même mieux que les camarades afficheurs du Parti, s'est dit Joëlle. Quel ressort que l'intérêt privé, quand la période n'est pas appelante pour les perspectives collectives ! L'intérêt privé recèle des ressources personnelles énormes, il dynamise même, un temps, les sociétés dites libérales, le temps d'une génération parfois, après quoi sa volonté inégalitaire conduit la plus grande partie de la population à des horreurs. Voilà ce que Jo pense, lorsqu'elle compare propagande et publicité, clientèle et rayonnement militant, attention plus marquée à la presse « gratuite » et à ses petites annonces qu'à la presse d'opinion qui pourtant sert et serre de près vos véritables besoins.

Salah est un bon gars, pas intégriste pour deux sous ; en

blaguant, il vous propose de vous souder une grille de tchador sur la tête ; mais avant tout c'est un capitaliste en espoir, qui s'entend très bien avec son Robert, quelqu'un, lui, qui a appris ses miettes de comptabilité quand il était trésorier du syndicat. En attendant, je ne les vois pas nager dans la plus-value : des clients qui leur commandent un boulot ne les paient pas, les créanciers leur glissent hypocritement entre les pattes, les dettes aux organismes réglementaires s'accroissent, et je vois venir le jour où ils devront vendre leur camionnette, plonger comme les copains, les larmes aux yeux, les bras retombés, envoyant leurs femmes nourrir les gosses comme elles pourront, se vêtir où elles pourront. Salah et Robert, salaires et robes, ah !

« Annie la grande pute de Saint-Herblain » : une inscription que Joëlle lit, depuis des mois, sur le mur et quelquefois cette semaine a ajouté « oui ». Peu affectée par la grossièreté de l'insulte, elle s'inquiète de son origine : fantôme de préadolescent, ou conclusion contrôlée ? J'ignore qui est Annie, mais c'est vrai que plusieurs petites négligent leurs copains du quartier ; en revanche elles se retournent sur le monsieur cravaté qui arpente le trottoir ou passe en voiture, et qu'il importe l'âge qu'il porte, ou ne fait pas. Sortir avec, est-ce s'en sortir ? (A suivre)

COUPS DE...

INFORMATIONS RÉDUCTRICES

Dans sa parution du 23 novembre, « lutte ouvrière » ironise sur l'opposition qui se manifeste en France à l'égard du GATT.

« Ça y est, dit-elle, c'est la mobilisation générale. Comme en 14. ou presque ». « Et pourquoi donc, poursuit la feuille trotskiste, ces coups de clairons qu'on entend de tous les partis, du Parti Communiste à l'extrême droite en passant par les socialistes, RPR et UDF ? »

« Lutte ouvrière » se garde bien d'informer sur les positions du Parti Communiste. Pourtant c'est clair. Le Parti Communiste soutient toute initiative de la France permettant de s'opposer au GATT qui met en cause l'avenir de la France. Pour autant, en aucun cas le PCF ne donne quitus au pouvoir vis à vis de sa politique intérieure ou de ses choix européens, ni le dédouane de ses responsabilités d'avoir accepté la réforme de la PAC.

Aujourd'hui, la France a encore le pouvoir d'opposer son veto au projet du GATT. Ce qui ne serait plus possible si le traité de Maastricht était appliqué.

49 % des Français ont dit non à Maastricht. Mais ce n'est pas grâce à « lutte ouvrière » qui a proné la désertion des urnes au référendum sur Maastricht. Drôle de façon de défendre les intérêts de classe des salariés. Mais Maastricht est un sujet que « lutte ouvrière » préfère passer sous silence. Et pour cause !

J.P.

...PIOCHE !

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MAIRES DE L'OUEST DU DÉPARTEMENT : LES MAIRES COMMUNISTES POSENT LES VRAIS PROBLÈMES

L'Assemblée générale des Maires de l'Ouest du Département a eu lieu à SEVERAC le samedi 5 décembre 1992.

Parmi les questions abordées, certaines ont donné lieu à de larges débats animés très largement par les élus communistes.

Concernant les évaluations cadastrales dans le cadre de la révision, Marc JUSTY attira l'attention de ses collègues sur leurs conséquences. Il ne s'agit pas d'une question technique : si le potentiel fiscal moyen par habitant (en quelque sorte la « richesse » des communes) est relevé de près de 10 % pour les communes de moins de 10 000 habitants, comme il est envisagé, la dotation de l'Etat qui le

prend en compte diminuerait... Il faudrait donc « couvrir » par des impôts locaux le « manque à gagner ».

Un sujet d'actualité : l'intercommunalité dans le cadre de la loi du 6 février 1992. L'Etat, pour « faire pousser » ses communautés de villes ou de communes, promet le remboursement de la T.V.A. sur les investissements, l'année même de la dépense (et non deux ans après comme aujourd'hui pour les communes)... Seulement, le principe même du remboursement de la T.V.A. est posé (ce que confirme M. GUI-CHARD).. Question : cette incitation sous forme de « carotte financière » n'est-elle

valable que le temps nécessaire pour faire « adhérer » les communes ?

Jean-Louis LE CORRE fait remarquer que l'on peut très bien ne pas se laisser influencer et demander à la Commission Départementale concernée (dont il est membre) et au Préfet d'en rester aux syndicats intercommunaux actuels - qui ont fait leurs preuves - qui ont le mérite de respecter la parité de représentation entre les communes et qui ne votent pas l'impôt (ce sont exclusivement les Conseils Municipaux).

Pierre LEBERCHE intervient sur les Contrats Emplois Solidarité demandant que les communes ne s'engagent pas sans

réflexion dans cette voie car elle ne peut que masquer l'ampleur de la catastrophe car :

- On remplace des emplois qualifiés par des CES. Exemple, la SNCF a supprimé des postes pour mettre des machines, mais comme les usagers n'arrivent pas facilement à « discuter » avec les machines, on emploie des CES.

- On n'offre aucune perspective aux jeunes qui ont dans bien des cas une formation, des diplômes et qui savent qu'il n'y a rien au bout.

Monsieur le sous-préfet confirme que, pour lui, il s'agit bien de solidarité envers les plus démunis. Jean-Louis LE

CORRE lui rappelle le courrier qu'il lui a adressé pour s'étonner des pressions exercées sur les maires pour qu'ils créent des CES. Il lui rappelle également que la Commune de TRIGNAC a ramené l'horaire hebdomadaire à 35 heures, ce qui a permis de créer une dizaine d'emplois. C'est dans cette direction qu'il faut aller, devait-il ajouter.

Un participant à cette assemblée remarquait, en aparté après la réunion, que celle-ci avait été intéressante « parce qu'il y avait la participation d'élus communistes »... Mais n'est-ce pas parce que les élus communistes posent, eux, les vrais problèmes ?